



Le 25 août 2014/CC/PR

**RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ  
DU 21 MAI 2014**

---

Corps professoral

MM. P.-Y. Greber, S. Marchand, M.-A. Renold, M. Sassoli, B. Sträuli, T. Tanquerel, B. Winiger.

Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche

MM. S. Gil Hernandez, A. Vallélian, Mmes F. Magistro, A. Turmo.

Corps des étudiants

MM. J.-S. Hug (président), J. Lambert, Mmes A. Parmentier, R. Sharba.

Corps du personnel administratif et technique

Mmes C. Lager, S. Kirsch.

Assistent avec voix consultative

Mme C. Chappuis, doyenne, M. D. Gfeller, administrateur, Mmes B. Bertossa, C. Gidari Wassmer, conseillères aux études.

Invitées

M. M.-A Renold (point 4), Mmes R. Trigo Trindade (point 2), et R. Stockhammer (point 6).

---

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 mars 2014

***Le conseil participatif approuve à la majorité le procès-verbal du 26 mars 2014, par 16 voix favorables et 1 abstention.***

2. Cours de droit des sociétés et comptabilités

La prof. R. Trigo Trindade présente le point suite à la demande des représentants du corps des étudiants lors de la dernière séance du CPF, qui a accepté l'inscription de cet enseignement au plan d'études.

La comptabilité et le droit des sociétés sont extrêmement liés. Depuis un certain nombre d'années, afin que la grande majorité des étudiants soit en mesure de saisir les aspects comptables des problèmes soumis lors du cours de droit des sociétés, la

prof. R. Trigo Trindade a introduit un certain nombre de cours d'initiation très simples à la comptabilité. Vu les résultats positifs, elle propose un cours de droit comptable à option, doté de 3 crédits ECTS, conçu sous forme de modules e-learning.

L'examen sera proposé aux sessions de mai-juin et août-septembre.

3. Plan d'études de la Faculté 2014-2015 : ajout de l'option « Conflits de juridiction » dispensée par les prof. P. Gaeta et R. Roth

Le président précise de modifier l'intitulé de l'option comme suit, « Conflits de juridiction en matière pénale ».

Mme C. Chappuis présente le point. Ce cours est proposé par le prof. R. Roth et sera dispensé avec la prof. P. Gaeta sur les conflits de juridiction en matière pénale. Ce sera une option de maîtrise avec un examen écrit et prestation complémentaire ou de remplacement.

***Le conseil participatif adopte à l'unanimité l'ajout de l'option « Conflits de juridiction en matière pénale » dans le plan d'études de la Faculté 2014-2015.***

4. Règlement du diplôme de formation continue en archéologie classique et en droit des biens culturels

Le prof. M.-A. Renold présente le point.

Il s'agit d'une nouvelle formation en collaboration entre la Faculté des lettres et la Faculté de droit, soit un DAS (diploma of advanced studies) en archéologie classique et en droit des biens culturels. Dans le plan d'études figurent trois enseignements en archéologie sur le monde actuel, le monde grec et le monde romain et trois enseignements en droit. Les étudiants devront rédiger un travail de diplôme ou un stage de fouilles avec un plus petit rapport de travail.

Cette formation continue est prévue à partir du semestre d'automne 2014-2015, durant 4 semestres. La condition d'admission est d'avoir obtenu un baccalauréat ou une maîtrise en droit ou en lettres avec deux ans d'expérience dans un domaine pertinent traité dans le cadre du diplôme.

Pour information, ce règlement a été préavisé positivement par le collège des professeurs de la Faculté des lettres, mais doit encore être soumis au conseil participatif de cette même faculté le 3 juin et a été préavisé positivement par le collège des professeurs de la Faculté de droit du 7 mai 2014.

***Le conseil participatif approuve à l'unanimité le règlement du diplôme de formation continue en archéologie classique et en droit des biens culturels.***

5. Rapport partiel 2014 de la commission de planification académique (COPLAN)

Mme C. Chappuis présente, pour préavis du conseil participatif de la Faculté, le rapport partiel 2014 de la COPLAN proposant l'ouverture d'un poste en droit pénal (50% à 75%).

***Le conseil participatif de la Faculté préavise favorablement à l'unanimité le rapport partiel 2014 de la commission de planification académique (COPLAN).***

## 6. Cérémonies de remise des diplômes de baccalauréat et de maîtrise

Mme Rebecca Stockhammer, étudiante, propose de créer un comité d'organisation des cérémonies de remise des diplômes de baccalauréat et de maîtrise, essentiellement composé d'étudiants afin de s'investir personnellement lors de ces cérémonies, de donner des idées, par exemple dans la recherche de fonds supplémentaires ou de solutions aux problèmes de place pour les familles dans les auditoriums lors des cérémonies, etc.

Une discussion s'ensuit sur les propositions émises. Le comité suivant est proposé :

- présidente du comité, Mme Rebecca Stockhammer ;
- un étudiant de l'AED ;
- deux étudiants en maîtrise, une étudiante (Mme Camille Loup est intéressée) et un étudiant ;
- un étudiant de l'ELSA ;
- un-e doctorant-e .

La présidente du comité, Mme R. Stockhammer, est chargée de trouver une date pour une première réunion.

Mme C. Chappuis informe que les deux cérémonies auront lieu le samedi 29 novembre 2014 à Uni Mail et qu'une réflexion sur la bonne manière de gérer l'afflux des familles et amis a déjà été entamée.

***Le conseil participatif approuve la création d'un comité d'organisation des cérémonies de remise des diplômes de baccalauréat et de maîtrise.***

## 7. Divers et communications

Mme A. Parmentier informe de sa démission du conseil participatif en raison de son départ de l'Université de Genève l'année prochaine. L'élection de son successeur est en cours.

La séance est levée à 15h.